



eCm

école des cadres missionnés
Enseignement catholique

Formations
2021 - 2022





Sommaire

Editorial	Page 3
Présentation générale de l'ECM	Page 4
Extrait du Projet éducatif de l'ECM	Page 5
Principes de formation	Page 6
Parcours de réflexion à la prise de responsabilité ou Bilan d'orientation professionnelle dans l'EC	Page 7
<u>Formation initiale des Chefs d'établissement</u>	Page 9
Parcours de Détermination	Page 11
Formation préparant au parcours certifiant « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation :	Page 17
Parcours préalable à la prise de fonction	Page 26
Parcours Post-nomination	Page 31
Parcours des CE nommés sans formation préalable	Page 36
<u>Formation des responsables intermédiaires</u>	Page 42
Formation préparant au parcours certifiant « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation :	Page 43
Parcours des Cadres de direction	Page 55
Parcours des Directeurs Délégués aux FPT	Page 59
Parcours initial des Chargés de Mission	Page 65
Formation des Responsables Education inclusive	Page 70
Formation continue des Responsables SEGPA	Page 73
Formation à l'accompagnement en situation professionnelle	Page 75
Informations générales	Page 77
Contacts	Page 80



Editorial

Prendre des responsabilités dans l'Enseignement catholique relève d'un engagement personnel et professionnel qui demande tout à la fois de :

- Participer à la réalisation de la mission éducative commune.
- Promouvoir une éthique de l'action pédagogique collective.
- Affronter collectivement la complexité en faisant travailler ensemble des personnes différentes pour créer la communauté éducative.
- Passer de l'exercice de la pédagogie au pilotage éducatif et pédagogique.

Afin de s'y préparer, et dans le cadre du projet et des orientations de l'Enseignement catholique, l'ECM a le souci, pour chacun des publics de responsables accueillis :

- **De prendre en compte et de développer en cohérence 4 dimensions essentielles** pour la pratique professionnelle des cadres de l'Enseignement catholique : dimensions ecclésiale, institutionnelle, personnelle et professionnelle.
- **De mettre les compétences professionnelles au service du projet institutionnel.**
- **D'accompagner la prise de fonction** : permettre aux responsables d'adapter et réguler leur mode de pilotage, de développer leur capacité réflexive, de construire une vision stratégique et prospective.
- **De valoriser les compétences acquises et favoriser le développement professionnel.**

Les choix et orientations de l'ECM concernant les propositions de formation et les démarches mises en œuvre prennent leur source dans la conception de la personne et de la responsabilité inscrite dans le projet de l'Enseignement catholique et tout particulièrement soulignée par ces trois articles du statut de l'Enseignement catholique :

Article 75 : « Rejoindre l'Enseignement catholique demande à chacun d'inscrire ses compétences et sa liberté personnelle dans des visées éducatives partagées. Cela crée un droit et un devoir à l'accompagnement et à la formation, adaptés à la responsabilité confiée. Plus largement, les responsables de l'Enseignement catholique s'attachent à une gestion des ressources humaines éclairée et nourrie par la conception chrétienne de l'homme et de son développement. »

Article 76 : « L'accompagnement des personnes comporte en même temps un aspect professionnel et un aspect institutionnel qui doivent être pris en compte et articulés. »

Article 79 : « Chaque homme est appelé à se développer, car toute vie est vocation. » Il importe donc de reconnaître le cheminement de chacun, de favoriser son développement personnel et de rechercher avec lui les voies adaptées d'une promotion professionnelle. »

L'équipe de l'ECM est heureuse de vous présenter le catalogue des formations 2021/2022 et reste à votre disposition pour répondre à vos questions et vous donner les compléments d'information dont vous auriez besoin.



Présentation générale

L'ECM est au service de la politique de formation des cadres de
l'Enseignement catholique

Sous tutelle du Secrétariat général de l'Enseignement catholique, l'ECM a en charge la formation initiale des cadres du réseau de l'Enseignement catholique et accueille également les responsables des autres réseaux de l'enseignement privé sous contrat qui le souhaitent.

L'Enseignement catholique est constitué d'un réseau de 7343 communautés éducatives sous tutelle diocésaine ou congréganiste.

L'ECM propose ses formations aux responsables des directions diocésaines et des établissements scolaires.

L'ECM prépare à deux certifications professionnelles inscrites au RNCP :

- Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation, certification professionnelle de niveau 7 enregistrée au RNCP code : 34698 - code NSF 333p - par décision de France Compétences du 29 juin 2020.
- Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation, certification professionnelle de niveau 7, enregistrée au RNCP-code 35554 - code NSF 333P par décision de France Compétences du 19 avril 2021.

Les formations, pilotées par l'équipe de l'ECM, s'appuient sur l'expertise des Instituts Missionnés, des Instituts Catholiques, de partenaires extérieurs et de cadres expérimentés qui œuvrent au sein de l'Enseignement catholique.



Extrait du projet éducatif de l'ECM

*« Chaque homme est appelé à se développer, car toute vie est vocation. »
Article 79 du statut de l'Enseignement catholique*

Les responsables de l'Enseignement catholique mettent en œuvre la mission éducative de l'Eglise. Une telle responsabilité engage l'ECM à *proposer des parcours de formation qui préparent à une action professionnelle ancrée dans l'Evangile.*

Une référence : La personne du Christ

*Deux entrées : L'anthropologie chrétienne
La pensée sociale de l'Eglise*

Un cadre : Le statut de l'Enseignement catholique

3 convictions essentielles :

La formation professionnelle est le lieu de la rencontre entre une personne, un projet professionnel, une institution et un groupe. Elle repose sur 3 convictions essentielles :

- La formation inscrit la personne dans un cheminement professionnel et personnel dont elle est l'actrice : la connaissance de soi en responsabilité est une vigilance essentielle et permanente.
- Elle prépare à une action ancrée et référée à l'Evangile et au projet de l'Enseignement catholique dans les différents domaines de responsabilité des cadres de l'Enseignement catholique.
- Elle fait de la dimension pédagogique et éducative le cœur du pilotage.



12 Principes de formation

Les parcours de formation :

- ✓ Sont éclairés par la théologie et la pensée sociale de l'Eglise, les apports de la recherche en sciences humaines et sociales ;
- ✓ S'appuient sur une approche systémique pour prendre en compte la complexité de la pratique professionnelle d'un cadre dirigeant ;
- ✓ Favorisent la construction d'un pilotage éthique et porteur de sens ;
- ✓ Provoquent et accompagnent les changements de posture et le développement de compétences ;
- ✓ Préparent à la conduite du changement ;
- ✓ Engagent à habiter les espaces de liberté ;
- ✓ Développent la pratique réflexive ;
- ✓ S'inscrivent dans le temps ;
- ✓ Font faire l'expérience de la communauté, de la primauté de la personne et de la relation ;
- ✓ Privilégient la mise en activité individuelle et collective ;
- ✓ Prévoient des contenus et activités diversifiés tenant compte des besoins et compétences des stagiaires ;
- ✓ Prennent appui sur les pratiques professionnelles vécues.

**Parcours de réflexion
à la prise de responsabilité
dans l'Enseignement catholique**

ou

**Bilan d'orientation professionnelle
Dans l'Enseignement catholique**



Présentation générale

Un parcours de réflexion à la prise de responsabilité au sein de l'Enseignement catholique ou un bilan d'orientation professionnelle (BOPEC) peut être mis en place à l'initiative d'un territoire (Tutelles et Formiris territorial)

Visées des parcours

- Permettre aux enseignants (1^{er} ou 2nd degré et aux personnels des établissements scolaires) d'engager une réflexion vers la prise de responsabilité au sein de l'Enseignement catholique, quel que soit le champ envisagé : animation, formation, direction.
- Relever ensemble le défi du renouvellement des acteurs et des responsables dans l'Enseignement catholique, en construisant une meilleure visibilité des engagements humains et des possibilités d'évolution professionnelle.

Objectifs

- Permettre à toute personne de s'interroger sur la notion de prise de responsabilités, pour soi et le collectif
- Permettre à toute personne d'être informée sur un éventail large des métiers et activités au sein de l'Enseignement catholique, conseillée et accompagnée de façon individualisée et collective
- Donner une représentation partagée de l'ensemble des possibles en termes de promotion professionnelle et de développement de compétences au sein de l'Enseignement catholique
- Permettre, dans un cadre contenant, à chaque participant de questionner ses motivations et de construire son propre projet
- Permettre la compréhension des articulations entre projets personnels, projets collectifs et projet de l'Enseignement catholique
- Permettre à chaque personne d'élaborer un projet professionnel avec plan d'action incluant ou pas de la formation

Organisation du parcours

Les parcours sont organisés en partenariat avec les associations territoriales de Formiris afin de garantir une bonne adaptation aux contextes territorial et diocésain.

- Un cursus de six ou sept jours, composé de trois sessions de 2 à 3 jours, étalées sur une durée de six mois - un an pour permettre la maturation du projet
- Des temps d'intersession investis pour poser les éléments de sa réflexion, lire, rencontrer des acteurs en responsabilité

Public et Pré-requis

- Exercer dans un établissement de l'Enseignement catholique en tant qu'enseignant ou personnel de vie scolaire
- S'inscrire auprès de l'association territoriale de Formiris de sa région.

L'ECM, comme tout autre institut de formation, peut être sollicité pour organiser, en lien avec les territoires (tutelles et Formiris) ces parcours.

S'adresser à Myriam Boutruche: m-boutruche@enseignement-catholique.fr



Formation initiale des Chefs d'établissement



Formation initiale des Chefs d'établissement

Un parcours progressif et accompagné

De la détermination à la prise de fonction, les différentes étapes de la formation initiale du chef d'établissement constituent un parcours progressif en 3 étapes, pas obligatoirement réalisées de façon consécutive.

• Détermination

Une année pour permettre aux personnes de se déterminer, de manière éclairée et lucide en ayant pris la mesure de la complexité d'un métier inscrit dans une mission d'Eglise, en vue d'assumer la responsabilité de chef d'établissement au sein de l'Enseignement catholique.

• Formation préalable

Une année pour permettre aux personnes de se préparer à exercer la responsabilité de chef d'établissement :

- *En s'appropriant les enjeux essentiels de la mission et du métier*
- *En acquérant des connaissances*
- *En développant les compétences et postures incontournables pour entrer en mission.*

• Formation post-nomination

Un parcours de 20 jours de formation répartis en modules de 2, 3 ou 4 jours pour accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

• Formation des chefs d'établissement nommés sans formation préalable page 36

Un parcours de 30 jours de formation répartis en modules de 2, 3 ou 4 jours pour accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

Depuis 2014

La formation initiale des chefs d'établissement est certifiante et prépare à la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation », certification professionnelle de niveau 7 enregistrée au RNCP, par décision de France Compétences du 29 juin 2020. La certification est inscrite au statut du chef d'établissement et constitue la modalité de formation des dirigeants de l'Enseignement catholique.



Parcours de Détermination

à la mission de chef d'établissement pour le
1^{er} et le 2nd degrés

1^{ère} phase
du dispositif de formation initiale

Public : enseignants ou cadres éducatifs en établissement
scolaire

Prérequis pour suivre cette 1^{ère} phase du dispositif

- ↳ Etre inscrit au dispositif par une tutelle
diocésaine ou congréganiste.
- ↳ Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un
établissement scolaire



Parcours de détermination

Présentation du Parcours

- 1 - La Tutelle inscrit le stagiaire en formation.
- 2 - L'ECM adresse au stagiaire retenu les informations sur le dispositif, et les modalités de prise en charge.
- 3 - Le stagiaire entre en année de détermination, constituée de 4 étapes :
 - Une session inaugurale (2 jours)
 - Une session longue, en résidentiel (5,5 jours)
 - Un stage d'observation (5 jours)
 - Une session de relecture (3 jours)

La session inaugurale et la session longue, en proposant un éclairage progressif sur la mission et le métier de chef d'établissement, aident le stagiaire à construire les fondements de sa détermination.

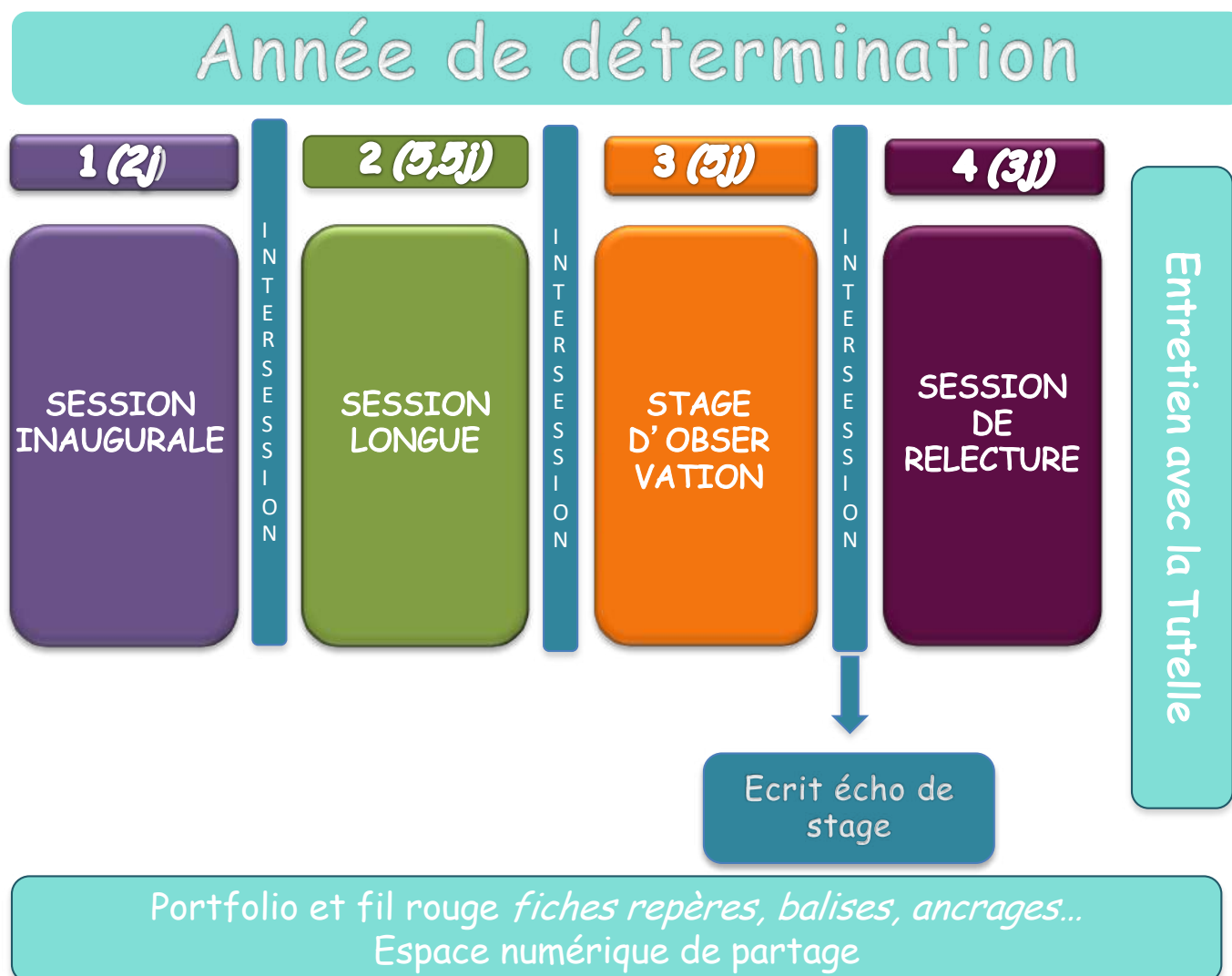
Un stage dans un établissement différent du sien lui permet d'observer la réalité professionnelle d'un chef d'établissement et de comprendre le fonctionnement global de l'établissement. Les observations sont formalisées dans un écrit de type « écho de stage ».

Enfin, la session de relecture, temps de synthèse, permet de construire un choix éclairé, de préparer l'entretien avec la tutelle et d'envisager les axes possibles et voulus d'une évolution professionnelle.

- 4- La tutelle a un nouvel entretien avec le stagiaire. Elle reprend avec lui l'étude de ses motivations et l'évolution de celles-ci. En fonction du cheminement du stagiaire et/ou de la réalité des postes à pourvoir dans les établissements de la tutelle, la tutelle et/ou le stagiaire peuvent alors décider :
 - La poursuite du processus de formation préparant à la fonction de chef d'établissement. L'inscription en année préalable correspond à l'entrée dans le parcours certifiant préparant au Titre de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation ».
 - La poursuite du parcours de formation (et de certification) dans le cadre de la formation des cadres intermédiaires (Certification de coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation).
 - L'interruption de la formation.



Année de détermination





Organisation du parcours

Objectifs et contenus

Session inaugurale : Ouverture du parcours en proposant un éclairage large et une prise de hauteur afin de mieux comprendre les enjeux et les défis à relever pour les chefs d'établissement de l'Enseignement catholique

- Comprendre et prendre la mesure du "recevoir Mission".
- S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- Construire les repères nécessaires pour comprendre l'articulation mission/métier : appréhender ce à quoi engage l'article 145 du statut : « Avec la responsabilité pastorale que lui confère la lettre de mission, le chef d'établissement a la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement ».

Session longue : Cette session est prévue en résidentiel (hébergement et restauration sur place)

- Comprendre la transversalité de la mission pastorale et la manière dont elle s'exerce dans les charges éducative, pédagogique, administrative et matérielle.
- S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- Approfondir les connaissances nécessaires à la participation de l'Enseignement catholique au service d'éducation de l'Eglise : Bible, Théologie, Droit canon.
- Construire les premiers repères de management éclairé par la Pensée Sociale de l'Eglise.
- Construire quelques repères sur le fonctionnement et l'animation d'une communauté éducative.

Session de relecture : Temps de synthèse et de bilan de l'année de détermination, invitation à chacun(e) à relire le parcours sur 3 axes interdépendants : la mission, le métier, la connaissance de soi.

- Relire son parcours pour se déterminer sur la mission,
- Tirer profit des observations du stage et les mutualiser.
- Confronter et stabiliser ses représentations de la mission et du métier.
- Poser les fondements de sa détermination et être capable de les expliciter.
- Se situer en relation avec la Tutelle.

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, conférences, d'ateliers de réflexion et production,
- Rencontres, témoignages
- Table ronde, débats
- Travail autour d'études de cas
- Entretiens individuels



Stage d'observation

Ce stage, situé en écho de la session longue, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il s'agit de partager le quotidien d'un chef d'établissement, et de rendre compte de ses découvertes et questionnement au travers d'un écrit qui sera exploité lors de la session de relecture.

Objectifs

- Observer et analyser la manière dont un chef d'établissement organise, anime, accueille, rencontre, fait vivre les structures, délègue, prend des décisions, ose, encourage l'innovation, partage et fonctionne en réseau, construit des partenariats...
- Observer et analyser la vie et le fonctionnement de l'établissement, et notamment repérer ce qui est induit par les choix, postures, principes d'action du Chef d'établissement.
- Par rapport à ces observations, questionner sa détermination : En quoi ce que j'ai observé nourrit-il mon projet ? En quoi cela vient-il le questionner, voire le remettre en question ?

Recommandations

En accord avec le chef d'établissement, le stagiaire pourra participer avec lui à certaines réunions (conseil de classe, conseil d'établissement...),
Le stagiaire s'engage à respecter des règles déontologiques de discrétion et de confidentialité.

Ecrit écho de stage

Cet écrit rend compte des observations et de l'analyse qui en découle pour nourrir la démarche de détermination.

Durée : 5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la Session longue et la session de relecture.

Possibilité d'adosser le stage à la session longue afin de faciliter le remplacement.

Coût pédagogique 0€
Pas de prise en charge des frais annexes.



Informations pratiques

Sessions	Dates et lieux						
Session Inaugurale	Mercredi 15 et jeudi 16 septembre 2021 ECM - Montrouge						
Sessions Longues	ANGERS	LILLE	LYON	NANCY	PARIS	TOULOUSE	VANNES
	Du 31 janvier au 5 février 2022	Du 15 au 20 novembre 2021	Du 24 au 29 janvier 2022	Du 31 janvier au 5 février 2022	Du 29 novembre au 4 décembre 2021	Du 22 au 27 novembre 2021	Du 15 au 20 novembre 2021
Stage d'observation	Dates : entre la session longue et la session de relecture Lieu : Choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle						
Session Relecture, en distanciel et à l'ECM	GROUPES LILLE LYON PARIS VANNES : 16 mars 14h-16h30 en distanciel GROUPES TOULOUSE NANCY ANGERS : 30 mars 14h-16h30 en distanciel GROUPES LILLE TOULOUSE VANNES : 3 mai distanciel et 4 et 5 mai 2022 à l'ECM GROUPES NANCY PARIS : 10 mai distanciel et 11 et 12 mai 2022 à l'ECM GROUPES ANGERS LYON : 23 mai distanciel et 24 et 25 mai 2022 à l'ECM						

Durée totale du parcours de formation : 10,5 jours soit 73,5 heures
Coût total de la formation : forfait 735 €

➤ Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscriptions par les tutelles entre février et avril
Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers retenus

Responsable administrative du parcours :

Myriam Boutruche m-boutruche@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 60

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.

**Préparation au Titre de
Dirigeant des organisations
éducatives scolaires et/ou de
formation**



Présentation de la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

« La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management général, ou management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Ce sont des responsables d'entités ayant développé une expertise dans les domaines de la gouvernance et du management appliqués à des situations d'éducation, enseignement et/ou de formation.

Le dirigeant d'organisation éducative scolaire et/ou de formation est garant des orientations de son organisation et du sens des activités qu'il pilote. »

« Les postes ciblés sont des postes de cadres dirigeants dont les responsabilités nécessitent une large part d'autonomie et d'initiative afin de :

- Savoir piloter le projet d'une organisation au sein de son environnement et dans un contexte de changement ;*
- Savoir manager une équipe pour la mobiliser sur les projets.*

Garant d'un projet et d'une équipe, le directeur est un expert en analyse stratégique et en conduite du changement, il fait preuve de capacités d'innovation et sait prendre les risques nécessaires à la conduite des projets. Ces aptitudes nécessitent le développement d'une analyse réflexive et la capacité à développer une attitude de recherche. »

Extrait du dossier enregistré au RNCP

Visées de la certification

Diriger une organisation à visée éducative, c'est poursuivre un projet de société et piloter les transformations permanentes des systèmes éducatifs scolaires et de formation : adaptation à la demande sociale et culturelle, à l'évolution des publics, aux contraintes économiques.

Un tel enjeu nécessite d'accepter de prendre des risques pour s'engager et engager une équipe dans l'innovation et le changement.

Dans un tel contexte, la certification vise à évaluer les compétences du dirigeant à :

- Agir dans la complexité en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique ;*
- Identifier les leviers possibles du changement, internes et externes, et s'appuyer sur la responsabilisation des acteurs pour donner sens et confiance à l'action collective exercée ;*
- Mettre en œuvre des dispositifs stratégiques et de communication qui construisent les relations humaines et légitiment les processus de décision.*



Information sur la certification et les modalités de son obtention

La certification est organisée en 5 Blocs de compétences dont la présentation figure dans les pages qui suivent.

L'obtention du Titre nécessite la validation des 5 Blocs.

Par la voie de la formation, la validation du bloc de compétence n° 1 ne peut être demandée qu'après validation des autres blocs de compétences. Ce bloc témoigne de la manière dont le Dirigeant est à même d'appréhender le pilotage global de l'organisation qu'il dirige et de la façon dont il coordonne les compétences construites dans les 4 autres blocs pour mettre en œuvre une stratégie de pilotage globale dans un cadre éthique et porteur de sens.

Deux des 5 blocs de compétences, les blocs 1 et 5, ne peuvent être attestés qu'en situation professionnelle réelle. L'obtention de la certification par la voie de la formation est donc nécessairement liée à la prise de fonction au cours du processus de formation.

Il est également possible de préparer et valider les Blocs de façon indépendante.

Cette possibilité permet au candidat :

- d'étaler la formation sur la durée*
- de choisir les Blocs dont il a plus spécifiquement besoin*
- de prendre en compte les acquis antérieurs en ne validant que les Blocs nécessaires et en faisant valoir d'éventuelles équivalences*

Il sera alors nécessaire d'en faire la demande au responsable de formation afin qu'une adaptation de la formation soit proposée.

Tout bloc validé reste acquis et peut être valorisé dans la suite d'un parcours.



Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation : présentation des Blocs de compétences

Le référentiel d'activités, de compétences et de certification est construit en référence aux 5 blocs de compétences présentés ci-dessous. Le référentiel présente le descriptif détaillé des compétences et des modalités d'évaluation et de certification, le tableau ci-dessous en présente la synthèse.

Intitulé	Compétences génériques attestées	Modalités d'évaluation
Bloc 1 Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens	Développer une vision stratégique globale, claire et opérationnelle des objectifs, du rôle de l'organisation et de son plan de développement Conduire la mise en œuvre du projet de l'organisation Exercer la gouvernance générale de l'organisation ➤ Se situer, situer sa mission et ses fonctions dans un cadre éthique en se référant au sens à donner aux activités	Rédaction du projet de pilotage de la structure dans laquelle la personne exerce. L'écrit rendra compte du mode de pilotage mis en œuvre et des visées prospectives. Un écrit, de 50 à 60 pages*, hors annexes, visant à montrer le sens du pilotage global mis en œuvre : raisons des choix opérés et analyse des effets obtenus. Une présentation orale du projet devant un jury présidé par un membre de la commission de certification et composé pour moitié de professionnels du secteur d'activité.
Bloc 2 Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation	➤ Piloter les projets éducatifs et pédagogiques de l'organisation en valorisant les savoir-faire et en posant les exigences nécessaires. ➤ Animer la communauté éducative en développant les conditions d'une collaboration efficace. ➤ Accueillir, gérer et accompagner la diversité et la singularité de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative en étant à l'écoute des situations particulières.	Réalisation d'un dossier de 10 à 15 pages* présentant un projet pédagogique ou éducatif et l'analyse de sa mise en œuvre. Le dossier sera évalué par un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.
Bloc 3 Piloter les ressources humaines	Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation Exercer le leadership vis-à-vis de l'ensemble des personnels Garantir le respect du droit social au sein de l'organisation	Présentation orale d'une situation professionnelle et de son analyse systémique mettant en jeu la gestion des ressources humaines. La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.



Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

Intitulé	Compétences génériques attestées	Modalités d'évaluation
Bloc 4 Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau	➤ Garantir le fonctionnement interne de l'organisation et assurer sa représentation dans le contexte institutionnel, territorial et politique qui est le sien. ➤ Développer une communication interne et externe sur les valeurs de l'organisation afin de mettre en cohérence ses choix de direction avec la réalité de la structure et de son environnement. ➤ Développer et entretenir des partenariats avec les milieux professionnels, associatifs, socio-éducatifs et culturels afin de garantir l'inscription de l'organisation dans la réalité du tissu économique, social et culturel.	Présentation orale de la cartographie du réseau professionnel et institutionnel de l'organisation dans laquelle travaille le candidat. La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.
Bloc 5 Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation	➤ Administrer l'organisation en tenant compte de ses particularités, en sachant apprécier les marges de liberté et en exerçant le pouvoir disciplinaire dans le respect des règlements établis. ➤ Développer une stratégie économique et financière afin de garantir la pérennité de l'organisation. ➤ Traduire la réflexion prospective en termes de gestion économique et financière, sur les investissements mobiliers et immobiliers de l'organisation. ➤ Maintenir l'organisation en conformité avec la réglementation et proposer des adaptations spécifiques en se donnant les moyens d'une veille réglementaire sur le droit du travail.	Argumentation des orientations proposées pour la structure, prenant appui sur les rapports d'activités et rapports financiers. La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.

On se réfèrera au référentiel qui décline l'ensemble des compétences travaillées.



« Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

Organisation de la certification

L'évaluation des compétences se réfère à quatre principes essentiels :

- **Un principe réflexif** : La capacité d'analyse est indispensable à la construction des compétences et garantit l'affinement et l'enrichissement de la pratique professionnelle.
- **Un principe éthique** : le management stratégique attendu s'inscrit dans le cadre plus large de la mise en œuvre d'une gouvernance référée à une approche éthique de l'homme et de la responsabilité.
- **Un principe stratégique** : les situations professionnelles du dirigeant sont complexes, il est donc attendu qu'il sache mettre en œuvre un management stratégique appuyé sur une analyse systémique du contexte et de son environnement, qu'il puisse témoigner de sa capacité à impulser et accompagner le changement, qu'il sache rendre compte de son action et mettre en œuvre des procédures d'évaluation.
- **Un principe épistémologique** : les acquis de la formation mobilisent des connaissances situées, datées et qui se réfèrent à des champs théoriques, scientifiques, culturels. Il s'agit de les formaliser et d'en tirer des principes d'action.

Au cours des deux années, cinq **Blocs de Compétences (BC)** font l'objet d'une validation conduisant à la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation » (Certification professionnelle inscrite au RNCP, niveau 7, code NSF 333p - code 34698 - par décision d'enregistrement publiée sur France Compétences le 29 juin 2020)

Organisation du Parcours de formation initiale

Par la voie de la Formation, la certification peut être préparée :

- *Dans le cadre du parcours de formation initiale organisé sur 2 ans*
 - *Dans le cadre d'un parcours personnalisé permettant aux personnes de préparer la certification par Blocs successifs*
- La formation est organisée, sur deux ans, et permet la construction des compétences répertoriées dans le « référentiel d'activités et de compétences du dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »
 - Pour permettre la construction des compétences, le parcours prévoit :
 - Des temps de présentiels
 - Un accompagnement professionnel
 - Un travail à distance à partir d'un Environnement numérique de partage



Résultats des certifications

Le parcours de formation proposé vise la professionnalisation de l'exercice de pilotage.

L'ECM a la conviction que le développement de compétences contribue à la réussite de la mission de dirigeant.

Ce processus prend appui sur le référentiel d'activités, de compétences et de certification du titre de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

	2018		2019		2020	
	Nbre candidats	% certifiés	Nbre candidats	% certifiés	Nbre candidats	% certifiés
Titre Dirigeant	89	99%	82	97%	50	96%



Passerelles entre les certifications

Le secrétariat général de l'Enseignement catholique est certificateur de 3 certifications inscrites au RNCP :

- Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques
- Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation
- Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation (pour laquelle il est co-certificateur avec le collège employeur)

Ces certifications participent à une valorisation de la fonction des cadres et des formateurs de l'Enseignement catholique et de l'enseignement privé sous contrat.

Toutes trois de niveau 7, elles attestent de compétences construites.

La création de passerelles vise à proposer une offre de formation qualifiante inscrite dans une politique de gestion des ressources humaines favorisant la montée en compétences des personnes, les évolutions de carrière et la mobilité au sein de l'Enseignement catholique et en dehors.

La définition des passerelles suppose d'identifier les compétences acquises pour un métier donné qui peuvent se transférer dans un autre.

Il est nécessaire de prendre en compte que les métiers concernés s'exercent :

selon une fiche de poste, une mission, une feuille de route, et une délégation différentes

- dans des conditions d'exercice différentes
- dans des positions et des relations différentes avec l'ensemble acteurs du système éducatif et de formation,

Il convient par ailleurs de distinguer, dans une logique de construction progressive de l'identité professionnelle :

- L'établissement de passerelles pour une personne ayant acquis tout ou partie des unités composant l'une des certifications
- Les processus de formation qui permettront de recontextualiser les compétences acquises en vue d'un autre métier



Passerelles entre la certification de Dirigeant et les autres certifications

Certaines certifications ouvrent la possibilité d'une certification partielle du titre de Dirigeant. C'est le cas des certifications professionnelles de niveau 7 suivantes :

Validations obtenues	BLOCS DE COMPETENCE DU TITRE DE DIRIGEANT				
	Bloc 1 Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens	Bloc 2 Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation	Bloc 3 Gérer les ressources humaines	Bloc 4 Représenter l'organisation sur les plans institutionnels, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau	Bloc 5 Gérer les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation
COORDINATEUR OPERATIONNEL DANS DES ETABLISSEMENTS EDUCATIFS SCOLAIRES ET/OU DE FORMATION					
Titre complet		X	X		
Bloc 2 Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation + Bloc 3 Pilotage de projets éducatifs		X	X		
FORMATEUR D'ENSEIGNANTS, DE FORMATEURS ET DE CADRES PEDAGOGIQUES					
Titre complet		X		X	
Bloc 4 Inscription des actions de formation dans un cadre institutionnel et partenarial				X	
Bloc 5 Conseil et accompagnement d'équipes et d'organisations dans la conception de projets, de plans de formation et dans la conduite du changement		X			



Formation préalable à la prise de fonction

2^{ème} phase
du dispositif de formation initiale

1^{ère} année de la certification
« Dirigeant des organisations éducatives
scolaires et/ou de formation »

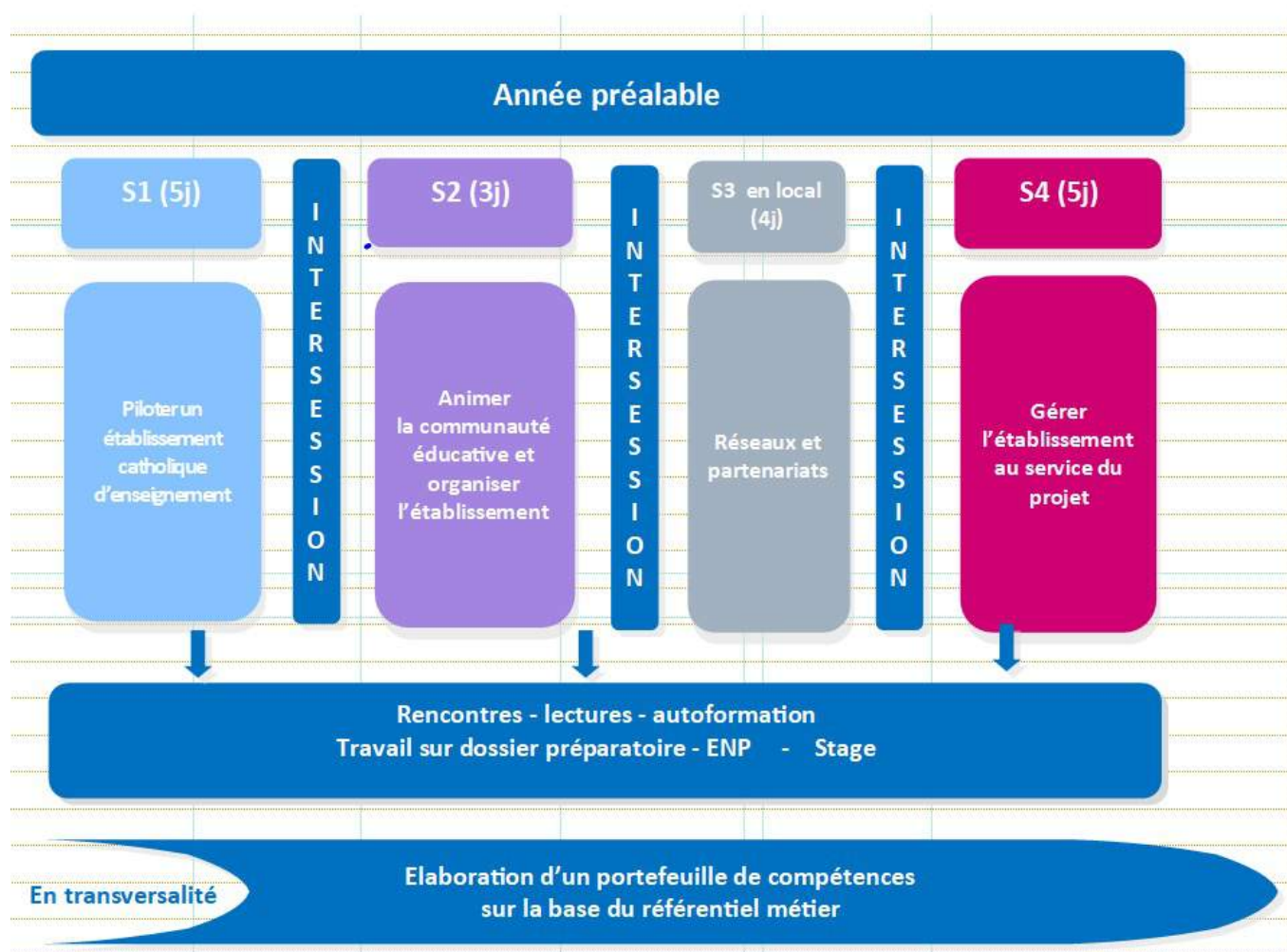
Public : Enseignants ou cadres éducatifs en établissement scolaire

Prérequis pour suivre cette 2^{ème} phase du parcours :

- ✚ Suite au processus de détermination, la Tutelle et le stagiaire confirment l'engagement dans la seconde phase du dispositif de formation initiale
- ✚ Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal



Parcours préalable



A cette étape du parcours, les blocs de compétences 2 et 4 font l'objet d'une validation conduisant au titre de *"Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation"*

BC2 : Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs

BC4 : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau



Organisation du parcours

Objectifs, contenus

S1 Piloter un établissement catholique d'enseignement (Blocs 1,2, 3 et 5)

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets

Inscrire le pilotage de l'établissement dans le projet de l'institution - Bloc 1

Structure juridique de l'établissement catholique d'enseignement - Bloc 5

Le CE au cœur de la relation Management - Animation - Accompagnement - Bloc 1 et 3

Prendre en compte la question religieuse - Bloc 1

Elaborer le diagnostic éducatif et pédagogique de l'établissement (pratiques, instances, responsabilités...) afin de repérer des leviers de pilotage - Bloc 2

Le pilotage de projet : méthodologie et accompagnement du projet (animation des équipes) - Bloc 2

S2 Animer la communauté éducative et organiser l'établissement (Blocs 2,3 et 5)

Le CE premier responsable de la qualité éducative et pédagogique

Fonctionnement des équipes : situer son management - Bloc 3

Conduite et accompagnement du changement - Conséquences sur l'animation des équipes et la construction de l'organisation de travail - Bloc 2

Organiser l'établissement : gestion et optimisation des moyens horaires - Bloc 5

S3 Réseaux et partenariats (Blocs 2 et 4)

Le CE garant d'un établissement situé en réseaux

Gouvernance de l'EC : une organisation subsidiaire - Le réseau de l'EC : une organisation au service de la mission éducative de l'Eglise - Bloc 4

Situer la dimension communication au service du réseau de l'EC - Quelles stratégies de communication au service de quels enjeux ? - Bloc 4

Piloter la dimension éducative et pédagogique de la mission - Bloc 2

Analyse systémique - Bloc 4

S'inscrire dans un territoire et dans ses réseaux : Cartographie des réseaux - Bloc 4

Contribuer aux instances institutionnelles, professionnelles et territoriales - Bloc 4

Développer des partenariats au service du projet - Bloc 4

S4 Gérer l'établissement au service du projet (Blocs 1,3 et 5)

Le CE garant d'une gestion au service des projets

Législation scolaire - Bloc 5

Mettre en œuvre l'organisation de travail dans le respect de la législation sociale - Bloc 3

La conduite d'entretien - Bloc 3

La gestion au service du projet : analyse financière - Bloc 5

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



Stage « ouverture »

Ce stage, à réaliser dans le courant de l'année scolaire, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il doit permettre au stagiaire une découverte soit :

- Après d'un chef d'entreprise, d'un responsable d'organisation associative, territoriale...
- Après d'un chef d'établissement dans l'espace européen
- Après d'un chef d'établissement qui a développé un projet innovant

Objectifs

- Objectif général : « découvrir une autre réalité pour enrichir sa vision de la direction - être chercheur dans une année laboratoire »
- Observer et analyser le système de pilotage d'un dirigeant (chef d'entreprise, chef d'établissement)
- Observer et analyser le fonctionnement et la vie d'une organisation en lien avec le mode de pilotage et les choix stratégiques du responsable
- Identifier des conditions de réussite pour accompagner le changement et favoriser l'innovation
- Identifier certaines situations professionnelles en lien avec les apports et les ressources de la formation afin de construire des repères pour l'action future
- Identifier la manière dont le Dirigeant se situe et situe l'établissement en réseaux

Durée : 5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la Session 1 et juin 2022.

**Coût pédagogique 0€
Pas de prise en charge des frais annexes**



Informations pratiques

Session S1

Groupe 1 : du 20 au 24 septembre 2021

Groupe 2 : du 27 septembre
au 1 octobre 2021

Session S2

Groupe 1 : du 8 au 10 novembre 2021

Groupe 2 : du 15 au 17 novembre 2021

Session S3

Groupe 1 et Groupe 2 :
entre le 10 et 21 janvier 2022
selon les territoires

Session S4

Groupe 1 :
21 au 25 mars 2022

Groupe 2 :
du 28 mars au 1 avril 2022

Chaque session commence le lundi matin à 10h et se termine le dernier jour à 16h

Stage « Ouverture »

Durée : 5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la S1 et juin 2022

Durée totale du parcours de formation : 17 jours soit 119 heures

Coût total de la formation : 4 165 €

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscriptions en juin de chaque année scolaire par la tutelle, suite à l'entretien de détermination
Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers

Responsable administrative du parcours :

Anne RODRIGUEZ a-rodriguez@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 62

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.



Formation Post-nomination

3^{ème} phase
du dispositif de formation initiale

2^{ème} année de la certification
« Dirigeant des organisations éducatives
scolaires et/ou de formation »

Public : Chefs d'établissement

Prérequis pour suivre ce parcours :

- ↳ Être nommé chef d'établissement par une Tutelle et avoir reçu une lettre de mission.
- ↳ Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal



Parcours Post-Nomination

R0 (2j début juillet)

Préparation de la rentrée

R1 (4j)

Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter

I
N
T
E
R
S
E
C
T
I
O
N

R2 (3j)

Elaborer son projet de pilotage

I
N
T
E
R
S
E
C
T
I
O
N

R3 (4j)

Leadership et pilotage

I
N
T
E
R
S
E
C
T
I
O
N

R4 (3j)

Un pilotage qui s'inscrit dans les orientations de l'EC

I
N
T
E
R
S
E
C
T
I
O
N

R5 (3j)

Elaborer son projet de Pilotage

R6 (2j)

Elaborer son projet de Pilotage

A cette étape du parcours, les blocs de compétences 2 et 4 font l'objet d'une validation conduisant au titre de *"Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation"*

BC3 : Piloter les Ressources Humaines

BC5 : Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière

BC1 : Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens



Organisation du parcours

Objectifs, contenus

R0 : Préparation de la rentrée

Le CE établissant les liens de confiance avec la communauté éducative

- Se préparer à prendre un premier poste de direction (Bloc 1)
- Construire les premières clés de lecture de l'établissement (Bloc 1)
- Animer la communauté éducative (Bloc 3)
- Piloter un établissement catholique d'enseignement aujourd'hui (Bloc 1)
- Mesurer les enjeux éducatifs et pédagogiques de la rentrée (Bloc 2)

R1 : Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter pilotant des ressources au service des projets (Blocs 3 et 5)

Le CE

- Adapter son management et en organiser les délégations (Bloc 3)
- Identifier les enjeux et outils du pilotage économique (Bloc 5)
- Identifier les enjeux d'une politique d'investissements (Bloc 5)
- Organiser l'établissement en termes de sécurité des biens et des personnes (Bloc 5)

R2 : Elaborer son projet de Pilotage

Le CE portant une vision stratégique (Blocs 1)

- Développer une démarche stratégique pour l'établissement (Bloc 1)
- Identifier les enjeux du climat scolaire pour construire la gouvernance (Bloc 1)

R3 : Leadership et pilotage

Le CE pilotant les

équipes et garant de la qualité des relations (Blocs 1, 3 et 5)

- Favoriser la créativité en animant les équipes (Bloc 3)
- Favoriser le dialogue social dans l'établissement (Bloc 3)
- Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)
- Mettre en place une gouvernance partagée (Bloc 1)
- Construire une politique de formation (Bloc 3)
- Organiser la vie scolaire (Bloc 5)



Organisation du parcours

Objectifs, contenus

R4 : Un pilotage qui s'inscrit dans les orientations de l'EC

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Bloc 1, 2 et 3)

- Prendre en compte la diversité dans l'établissement (Bloc 1)
- Piloter l'orientation, organiser l'accompagnement des élèves dans leurs parcours (Bloc2)
- Construire son plan stratégique RH (Bloc 3)
- Prendre des décisions dans un monde complexe (Bloc 1)
- Mesurer les enjeux de la prise de décision (Bloc 1)

R5 : Elaborer son projet de Pilotage

Le CE portant et partageant une vision stratégique (Bloc 1)

- Veiller à situer sa mission pastorale (Bloc 1)
- Identifier les enjeux du pilotage d'un établissement (Bloc 1)
- Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)

R6 : Elaborer son projet de Pilotage

Le CE portant et partageant une vision stratégique (Bloc 1)

- Elaborer et pérenniser ses orientations de pilotage (Bloc 1)

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Consultations personnalisées
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



Informations pratiques

Regroupement 0 (2j)
Du 6 au 7 juillet 2021
à l'ECM

Regroupement 1 (4j)
G1 : Du 4 au 7 octobre
2021, en Régions
G2 : Du 11 au 14 octobre
2021, en Régions

Regroupement 2 (3j)
Du 1^{er} au 3
décembre 2021 à
l'ECM

Regroupement 3 (4j)
G1 : Du 24 au 27 janvier
2022, en Régions
G2 : Du 31 janv. au 3 fév.
2022, en Régions

Regroupement 4 (3j)
G1 : Du 14 au 16 mars
2022, en Régions
G2 : Du 21 au 23 mars
2022, en Régions

Regroupement 5 (3j)
Du 13 au 15 avril 2022 à
l'ECM

**Regroupement
6 (2j)**
Du 2 au 3 mai
2022 à l'ECM

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscriptions par la tutelle, suite à la nomination

Responsable administrative du parcours :

Anne RODRIGUEZ a-rodriguez@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 62

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.



Formation des Chefs d'Etablissements nommés sans formation préalable

Préparation à la certification
« Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

Des circonstances ou un contexte spécifique peuvent amener une Tutelle à nommer Chef d'établissement une personne qui n'a pas pu bénéficier de la formation préalable.

Dans ce cas, l'Ecole des Cadres Missionnés accueille ce nouveau chef d'établissement dans un dispositif spécifique de deux années, préparant à la certification de Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

Public : Chefs d'établissement

Prérequis pour suivre ce parcours

- ⇒ Être nommé chef d'établissement par une Tutelle et avoir reçu une lettre de mission.
- ⇒ Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal



Parcours des Nouveaux Chefs d'Etablissements

R0 (3j début juillet)

Préparation de la rentrée

1ère année de formation

R1 (4j)

Identifier les caractéristiques de l'établissement pour situer son pilotage

I
N
T
E
R
S
E
S
I
O
N

R2 (2j)

Piloter un établissement catholique d'enseignement : accueil des nommés par le secrétaire général

I
N
T
E
R
S
E
S
I
O
N

R3(4j)

Piloter et conduire les projets

I
N
T
E
R
S
E
S
I
O
N

R4 (4j)

Enjeux éducatifs et pédagogiques, réseaux et partenariats

I
N
T
E
R
S
E
S
I
O
N

R5 (3j)

Piloter les Ressources Humaines

2ème année de formation

R6 (4j)

Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter

I
N
T
E
R
S
E
S
I
O
N

R7 (3j)

Elaborer son projet de pilotage

I
N
T
E
R
S
E
S
I
O
N

R8(4j)

Leadership et pilotage

I
N
T
E
R
S
E
S
I
O
N

R9 (4)

Un pilotage qui s'inscrit dans les orientations de l'EC

R10 (2j)

Elaborer son projet de Pilotage

R11 (2j)

Elaborer son projet de Pilotage

Titre de "Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation"

En première année, font l'objet d'une validation :

BC2 : Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs

BC4 : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

En deuxième année, font l'objet d'une validation :

BC3 : Piloter les Ressources Humaines

BC5 : Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière

BC1 : Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens



Organisation du parcours

Objectifs, contenus : Année 1

R0 : Préparation de la rentrée

Le CE établissant les liens de confiance avec la communauté éducative

- Se préparer à prendre un premier poste de direction (Bloc1)
- Construire les premières clés de lecture de l'établissement (Bloc1)
- Animer la communauté éducative (Bloc3)
- Piloter un établissement catholique d'enseignement aujourd'hui (Bloc1)
- Mesurer les enjeux éducatifs et pédagogiques de la rentrée (Bloc2)

R1 : Identifier les caractéristiques de l'établissement pour situer son pilotage

Le CE premier responsable de la cohérence de l'action des équipes (Blocs 3 et 5)

- Elaborer le diagnostic éducatif et pédagogique de l'établissement (pratiques, instances, responsabilités...) afin de repérer des leviers de pilotage (Bloc3)
- Structure juridique de l'établissement catholique d'enseignement (Bloc5)
- Fonctionnement des équipes : situer son management (Bloc3)
- La gestion au service du projet : analyse financière - (Bloc 5)

R2 : Piloter un établissement catholique d'enseignement : Accueil des nommés par le secrétaire général

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Bloc 1)

- Inscrire son pilotage éducatif et pédagogique dans un contexte de double appartenance (Bloc1)
- Porter une mission en tant que laïc au service du projet diocésain (Bloc1)

R3 : Piloter et conduire les projets

Le CE garant d'une dynamique de projets (Blocs 2 et 5)

- Le pilotage de projet : méthodologie et accompagnement du projet (animation des équipes) - Bloc 2
- Conduite et accompagnement du changement - Conséquences sur l'animation des équipes et la construction de l'organisation de travail - (Bloc 2)
- Organiser l'établissement : Optimiser les moyens horaires, et structure juridique des établissements : législation scolaire (Bloc5)

R4 : Enjeux éducatifs et pédagogiques, réseaux et partenariats

Le CE garant d'un établissement situé en réseaux (Blocs 4 et 2)

- Gouvernance de l'EC : une organisation subsidiaire - Le réseau de l'EC : une organisation au service de la mission éducative de l'Eglise - Bloc 4
- Situer la dimension communication au service du réseau de l'EC - Quelles stratégies de communication au service de quels enjeux ? - Bloc 4
- Piloter la dimension éducative et pédagogique de la mission - Bloc 2
- Analyse systémique - Bloc 4
- S'inscrire dans un territoire et dans ses réseaux : Cartographie des réseaux - Bloc 4
- Contribuer aux instances institutionnelles, professionnelles et territoriales - Bloc 4
- Développer des partenariats au service du projet - Bloc 4



Organisation du parcours

Objectifs, contenus : Année 2

R5 : Piloter les Ressources Humaines

Le CE garant de la qualité des relations (Bloc 1 et 3)

- Mettre en œuvre l'organisation de travail dans le respect de la législation sociale (Bloc3)
- Conduite d'entretiens(Bloc 3)
- Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)

R6 : Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter

Le

CE pilotant des ressources au service des projets (Blocs 3 et 5)

- Adapter son management et en organiser les délégations (Bloc 3)
- Identifier les enjeux et outils du pilotage économique (Bloc 5)
- Identifier les enjeux d'une politique d'investissements(Bloc 5)
- Organiser l'établissement en termes de sécurité des biens et des personnes (Bloc5)

R7 : Elaborer son projet de Pilotage

Le CE portant une vision stratégique (Blocs 1)

- Développer une démarche stratégique pour l'établissement (Bloc1)
- Identifier les enjeux du climat scolaire pour construire la gouvernance (Bloc 1)

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



Organisation du parcours

Objectifs, contenus : Année 2

R8 : Leadership et pilotage équipes et garant de la qualité des relations (Blocs 1, 3 et 5)

Le CE pilotant les

- Favoriser la créativité en animant les équipes (Bloc3)
- Favoriser le dialogue social dans l'établissement (Bloc3)
- Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)
- Mettre en place une gouvernance partagée (Bloc 1)
- Construire une politique de formation (Bloc 3)
- Organiser la vie scolaire (Bloc 5)

R9 : Un pilotage qui s'inscrit dans les orientations de l'EC

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Bloc 1, 2 et 3)

- Prendre en compte la diversité dans l'établissement (Bloc 1)
- Piloter l'orientation, organiser l'accompagnement des élèves dans leurs parcours (Bloc2)
- Construire son plan stratégique RH (Bloc 3)
- Prendre des décisions dans un monde complexe (Bloc 1)
- Mesurer les enjeux de la prise de décision (Bloc 1)

R10: Elaborer son projet de Pilotage

Le CE portant et partageant une vision stratégique (Bloc 1)

- Veiller à situer sa mission pastorale (Bloc 1)
- Identifier les enjeux du pilotage d'un établissement (Bloc 1)
- Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)

R11 : Elaborer son projet de Pilotage

Le CE portant et partageant une vision stratégique (Bloc 1)

- Elaborer et pérenniser ses orientations de pilotage (Bloc 1)

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



Informations pratiques

Regroupement 0 (3j)
5 au 7 juillet 2021, ECM

Regroupement 1 (4j)
Du 21 au 24 septembre
2021, ECM

Regroupement 2 (2j)
25-26 ou 26-27
octobre 2021 à l'ECM

Regroupement 3 (4j)
23 au 26 novembre 2021 à
l'ECM

Regroupement 4 (4j)
10-13 ou 17-20 janvier
2022, en Régions

Regroupement 5 (3j)
Du 16 au 18 mai 2022 à
l'ECM

Regroupement 6 (4j)
4 jours début octobre
2022, en Régions

Regroupement 7 (3j)
3 jours en décembre 2022
à l'ECM

Regroupement 8 (4j)
4 jours en janvier-
février 2023, en
Régions

Regroupement 9 (4j)
4 jours en mars 2023,
en Régions

Regroupement 10 (2)
2 jours en avril 2023 à
l'ECM

Regroupement 11 (2j)
2 jours en mai 2023 à l'ECM

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscriptions par la tutelle, suite à la nomination

Responsable administrative du parcours :

Anne RODRIGUEZ a-rodriguez@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 62

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.



Formation initiale des responsables intermédiaires en établissement scolaire et en direction diocésaine

Public concerné :

- Cadres de direction dans l'enseignement général, technique et/ou professionnel
- Directeurs délégués aux Formations professionnelles et technologiques
- Responsables SEGPA
- Chargés de mission en direction diocésaine



Formation initiale des Cadres intermédiaires

Un parcours certifiant accompagnant la prise de responsabilité

L'ECM met en place un parcours de formation initiale ouvert aux personnes exerçant ou se préparant à exercer une responsabilité en établissement scolaire : adjoints, responsables d'unité pédagogique, responsables SEGPA, Directeurs délégués aux Formations ...

Cette formation prépare à la certification de niveau 7 « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » enregistrée au RNCP par décision de France Compétences du 19 avril 2021.

Afin de tenir compte de la spécificité des responsabilités exercées, plusieurs parcours sont proposés :

- Un parcours pour les adjoints en établissement scolaire et les responsables SEGPA
- Un parcours pour les Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et technologiques (DDFPT)
- Un parcours pour les chargés de mission en direction diocésaine



Présentation de la certification de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

« La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management opérationnel et stratégique dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. La particularité de la mission du coordinateur opérationnel est de collaborer étroitement à la mission du dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation : il assiste et conseille la direction générale, participe à l'élaboration des choix stratégiques, assure, par délégation, la responsabilité entière de projets ciblés et coordonne pour cela une équipe travaillant sous sa responsabilité. Il peut représenter le dirigeant.

Le coordinateur opérationnel exerce les activités principales suivantes, quel que soit son terrain privilégié d'exercice (pédagogique, éducatif, financier, technique, communication, animation de réseau) :

D'une part dans le cadre d'une mission d'expertise au sein d'un secteur d'activité dont il a la responsabilité entière par délégation du dirigeant :

- Coordination du secteur d'activité et mise en œuvre d'un plan d'action
- Pilotage de projets

D'autre part dans le cadre d'une mission d'appui à la direction générale :

- Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation
- Participation à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens »

Extrait du dossier enregistré au RNCP

Visées de la certification

La formation accompagne le processus de prise de responsabilité.

La certification vise à évaluer les compétences du coordinateur opérationnel à :

- Identifier et s'approprier les valeurs de l'organisation et le type de management du dirigeant afin d'inscrire son action dans le cadre de sa délégation, avec loyauté, tout en conservant son identité professionnelle propre.
- Agir en situation complexe en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique.
- Faire preuve d'expertise et d'une visée prospective dans la coordination du secteur dont il a la charge et dans la conduite des projets.



Information sur la certification et les modalités de son obtention

La validation de la certification professionnelle de coordinateur sera acquise par :

- La validation des 4 blocs de compétences*

ET

- Par la voie de la formation : la validation d'un écrit professionnel visant principalement à attester de la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences de l'ensemble des quatre différents blocs de compétences en témoignant d'une action professionnelle autonome, éthique et responsable.*
- Par la voie de la VAE : La preuve de la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences de l'ensemble des quatre différents blocs de compétences en témoignant d'une action professionnelle autonome, éthique et responsable.*

Les blocs de compétences 3 et 4 ne peuvent être attestés qu'en situation professionnelle réelle de manière à ce que la mission d'appui puisse être analysée.

Il est également possible de préparer et valider les Blocs de façon indépendante.

Cette possibilité permet au candidat :

- d'étaler la formation sur la durée*
- de choisir les Blocs dont il a plus spécifiquement besoin*
- de prendre en compte les acquis antérieurs en ne validant que les Blocs nécessaires et en faisant valoir d'éventuelles équivalences*

Il sera alors nécessaire d'en faire la demande au responsable de formation afin qu'une adaptation de la formation soit proposée.

La validation de l'épreuve finale transversale sera nécessaire à l'obtention de la certification.

Tout bloc validé reste acquis et peut être valorisé dans la suite d'un parcours.



« Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » : présentation des Blocs de compétences

Le référentiel d'activités, de compétences et de certification est construit en référence aux 4 blocs de compétences présentés ci-dessous. Le référentiel présente le descriptif détaillé des compétences et des modalités d'évaluation et de certification, le tableau ci-dessous en présente la synthèse.

Intitulé	Compétences génériques attestées	Modalités d'évaluation
Bloc 1 Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire ou de formation	Diagnostic du secteur d'activités et élaboration d'un plan d'actions au service de sa coordination ➤ Elaborer un plan d'actions pour son secteur d'expertise à partir d'un diagnostic étayé Gestion des ressources humaines ➤ Mobiliser l'équipe ➤ Accompagner les collaborateurs Gestion administrative et financière ➤ Assurer la gestion administrative et financière de son secteur d'activité	Diagnostic écrit de son secteur d'activité mettant en évidence : La place du secteur au sein de l'organisation Le diagnostic pédagogique et éducatif, GRH, administratif et financier La formulation de préconisations et leur traduction en plan d'action pour le secteur : nouvelles modalités de fonctionnement, formations, GPEC... L'écrit, de 15 à 20 pages* hors annexes, est évalué par un jury composé d'un formateur et d'un professionnel du secteur d'activité.
Bloc 2 Pilotage de projets éducatifs	Définition et validation du projet ➤ Concevoir un projet, le faire valider et le promouvoir Pilotage de la mise en œuvre du projet ➤ Mettre en œuvre le projet ➤ Constituer une équipe projet Evaluation et capitalisation ➤ Evaluer le projet et dégager des perspectives	Conduite de projet Présentation d'un projet conduit dans le secteur d'activités : présentation de toutes les étapes de l'élaboration à l'évaluation. Présentation orale et entretien devant un jury composé d'un formateur et d'un professionnel du secteur d'activité. Modalités de la présentation orale : La présentation dure de 20 à 30 mn Un échange de 10 à 20 mn est prévu ensuite.



« Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

Intitulé	Compétences génériques attestées	Modalités d'évaluation
Bloc 3 Conseil et assistance au dirigeant en gestion et représentation externe de l'établissement éducatif scolaire ou de formation	Conseil au dirigeant dans son domaine d'expertise : ➤ Apporter conseil et assistance au dirigeant dans son domaine d'expertise Collaboration à l'entretien et au développement des partenariats : ➤ Contribuer au développement de partenariats pour l'organisation Représentation de l'organisation par délégation du dirigeant dans son environnement territorial et professionnel : ➤ Participer aux actions de représentation externe de l'organisation dans son domaine d'expertise	Présentation d'une situation significative d'appui au dirigeant dans sa mission d'expertise Présentation orale d'une situation significative d'appui au dirigeant donnant à voir la conception du pilotage partagé de l'analyse distanciée des modes de collaboration. La situation témoignera d'un pilotage partagé concernant la gestion interne ou externe de l'organisation et rendra compte des objectifs poursuivis, du temps de travail commun avec le dirigeant, de l'articulation entre leurs deux fonctions, et des résultats obtenus. Présentation orale et entretien devant un jury composé d'un professionnel du secteur d'activité et d'un dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation qui n'est pas celle du candidat. La présentation dure de 15 à 20 mn Un échange de 10 à 20 mn est prévu ensuite.
Bloc 4 Contribution aux décisions et actions stratégiques de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation	Contribution aux stratégies de l'organisation ➤ Participer à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens Animation et promotion du projet de l'organisation au sein de la structure ➤ Contribuer en interne à l'animation et à la promotion du projet de l'organisation Participation au conseil de direction en vue de contribuer à la vie et au pilotage de l'organisation ➤ Participer de façon active aux instances de direction de l'organisation	Présentation ordonnée d'une collecte de preuves professionnelles attestant de la contribution du coordinateur aux décisions et actions stratégiques Présentation orale et entretien permettant de montrer la diversité des situations dans lesquelles le coordinateur exerce sa mission d'appui au dirigeant. Présentation orale et entretien devant un jury composé d'un professionnel du secteur d'activité et d'un dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation qui n'est pas celle du candidat. • La présentation dure de 15 à 20 mn • Un échange de 10 à 20 mn est prévu ensuite.

On se réfèrera au référentiel qui décline l'ensemble des compétences travaillées



L'épreuve finale transversale

Intitulé	Compétences génériques attestées	Modalités d'évaluation
<u>EPREUVE FINALE TRANSVERSALE</u> Epreuve intégrative permettant d'évaluer la manière dont les compétences des 4 Blocs du référentiel sont intégrées dans la pratique professionnelle	L'épreuve vise principalement à évaluer la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences de l'ensemble des quatre blocs, dans chacune des deux missions, expertise et appui au dirigeant. 1. Mission d'expertise : contribution au développement du projet et des valeurs de l'organisation Agir avec discernement et loyauté au dirigeant en tant que coordinateur expert au service du bien commun 2. Mission d'appui au dirigeant : transmission des valeurs de l'organisation afin d'inscrire son action en cohérence avec les finalités poursuivies Incarner et faire vivre les valeurs de l'organisation 3. Le coordinateur professionnel et autonome : action éthique et responsable afin d'agir avec pertinence et de garder une posture professionnelle adaptée Développer une analyse de sa pratique de professionnel autonome et responsable	L'épreuve est constituée d'un écrit professionnel présenté dans le cadre d'un oral Ecrit de 50 à 60 pages*, hors annexes, permettant d'analyser avec réflexivité l'articulation des deux missions. Cet écrit témoignera de la manière dont le coordinateur exerce sa fonction et sa responsabilité au sein de l'organisation. Ainsi il prendra appui sur les deux missions (mission d'appui et mission d'expertise) et explicitera le sens, la pertinence et les perspectives de l'action professionnelle exercée. Présentation orale de l'écrit devant un jury présidé par un membre de la commission de certification et composé pour moitié de professionnels du secteur d'activité. 15 à 20 minutes de présentation orale 30 à 40 minutes d'échange avec le jury. *Selon les normes fixées par les procédures d'évaluation et de certification

On se réfèrera au référentiel qui décline l'ensemble des compétences travaillées



Préparation à la certification

Organisation des Parcours de formation initiale

Par la voie de la Formation, la certification peut être préparée :

- *Dans le cadre du parcours de formation initiale organisé sur 2 ans*
- *Dans le cadre d'un parcours personnalisé permettant aux personnes de préparer la certification par Blocs successifs*

La formation s'appuie :

- *Sur les pratiques professionnelles développées et/ou à développer par les stagiaires*
- *Sur les différents champs d'expertise des stagiaires*

Pour permettre la construction des compétences, les parcours prévoient :

- *Des temps de présentiels*
- *Un temps d'accompagnement de la pratique professionnelle afin de guider le stagiaire en vue de la certification*
- *Un travail à distance pendant les intersessions en utilisant un environnement numérique de partage*

VAE

Si vous pouvez justifier d'une année d'expérience dans les fonctions visées par la certification, vous pouvez faire le choix de présenter la certification par la voie de la VAE.

Les démarches se font en ligne sur le site du certificateur :

SGEC : <https://enseignement-catholique.fr/category/cat-vae/>

Une fois l'étape de recevabilité faite et acceptée par le certificateur, l'ECM propose un accompagnement à la démarche de validation des acquis de l'expérience.

Voir pages suivantes.



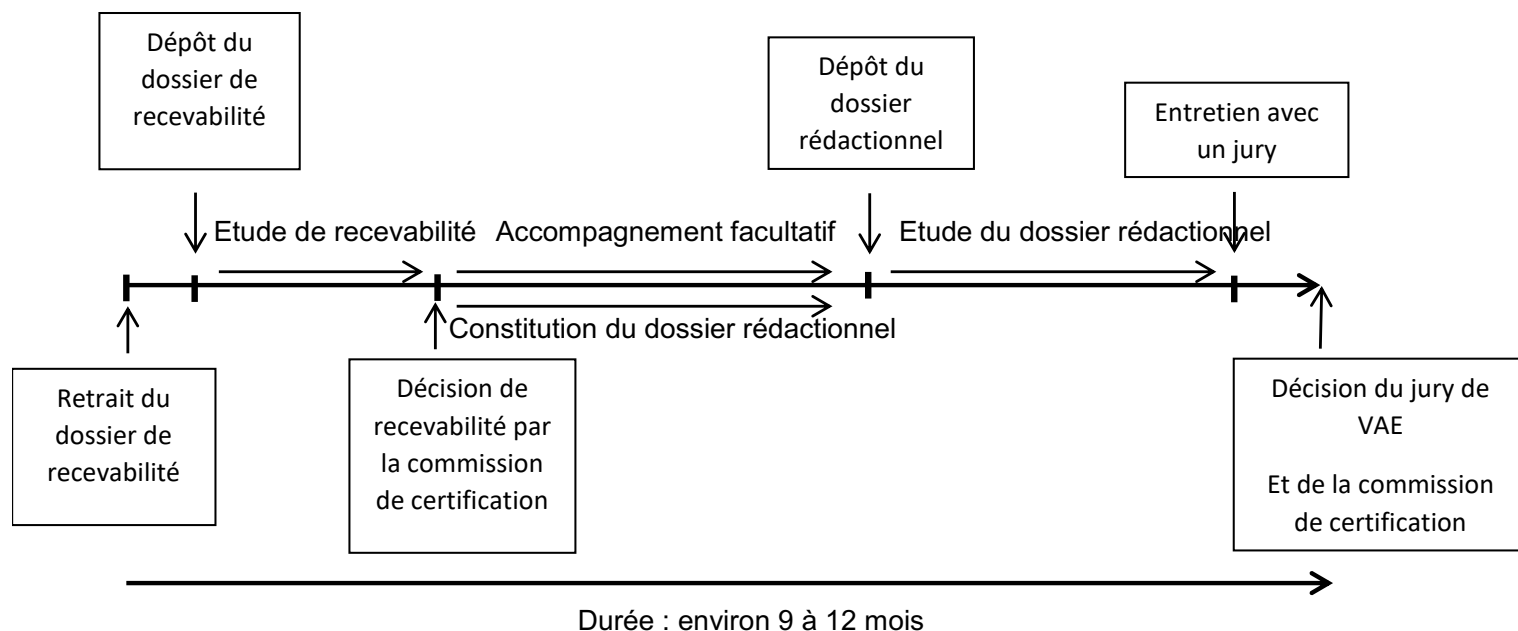
Présentation de la certification par la voie de la VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), est la possibilité pour des personnes ayant une expérience professionnelle salariée, non salariée ou bénévole, de solliciter l'obtention d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification.

Extrait de l'article L335-5 du code de l'éducation : « La durée minimale d'activité requise pour que la demande de validation soit recevable est d'un an, que l'activité ait été exercée de façon continue ou non. »

Extrait de l'article R335-7 du code de l'éducation : « La procédure de validation des acquis de l'expérience comprend une étape de recevabilité de la demande de validation des acquis de l'expérience et une étape d'évaluation par le jury, organisées par l'autorité administrative, l'établissement ou l'organisme qui délivre la certification, ci-après dénommés " l'organisme certificateur ".

Quelles sont les principales étapes d'une démarche de VAE ?



Les démarches se font en ligne sur le site du SGECE :

<https://enseignement-catholique.fr/category/cat-vae/>



Accompagnement à la VAE pour la certification de Coordinateur opérationnel

Objectifs

Guider le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience :

- Aider le candidat à valoriser ses expériences
- Faciliter la construction du dossier rédactionnel
- Accompagner la démarche d'écriture
- Préparer à l'entretien avec le jury de validation.

Contenus

- Analyse de l'expérience professionnelle
- Choix et description des activités professionnelles ou extra professionnelles en rapport avec la certification
- Aide méthodologique à la rédaction du dossier
- Préparation de l'entretien avec le jury

Modalités pédagogiques

Le candidat bénéficie d'un suivi personnalisé et formalisé dans un contrat d'accompagnement.

L'accompagnement s'organise sous forme d'entretiens individuels en présentiel et/ou à distance et peut comporter des ateliers collectifs.

Public, prérequis, durée et tarif

Public : Toute personne pouvant justifier d'une année d'expérience dans les fonctions visées par la certification.

Prérequis : Etre titulaire d'une notification de recevabilité en vigueur, émise par le certificateur (SGEC : <https://enseignement-catholique.fr/category/cat-vae/>)

Durée indicative : 15 à 24 heures selon le contrat d'accompagnement établi.

Tarif : Financement lié à la convention établie avec le candidat au moment du premier entretien. Prise en charge possible par un Opco.

Responsable administrative : Claire Veret c-veret@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 67

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative



Résultats des certifications

Le parcours de formation proposé vise la professionnalisation de l'exercice de la responsabilité confiée.

L'ECM a la conviction que le développement de compétences contribue à la réussite de la responsabilité exercée.

Ce processus prend appui sur le référentiel d'activités, de compétences et de certification du titre de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

	2018		2019		2020	
	Nbre candidats	% certifiés	Nbre candidats	% certifiés	Nbre candidats	% certifiés
Titre Coordinateur opérationnel	40	95%	33	94%	32	94%

VAE

Pas de candidats à ce jour



Passerelles entre les certifications

Le secrétariat général de l'Enseignement catholique est certificateur de 3 certifications inscrites au RNCP :

- Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques
- Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation
- Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation (pour laquelle il est co-certificateur avec le collège employeur)

Ces certifications participent à une valorisation de la fonction des cadres et des formateurs de l'Enseignement catholique et de l'enseignement privé sous contrat.

Toutes trois de niveau 7, elles attestent de compétences construites.

La création de passerelles vise à proposer une offre de formation qualifiante inscrite dans une politique de gestion des ressources humaines favorisant la montée en compétences des personnes, les évolutions de carrière et la mobilité au sein de l'Enseignement catholique et en dehors.

La définition des passerelles suppose d'identifier les compétences acquises pour un métier donné qui peuvent se transférer dans un autre.

Il est nécessaire de prendre en compte que les métiers concernés s'exercent :

selon une fiche de poste, une mission, une feuille de route, et une délégation différentes

-dans des conditions d'exercice différentes

-dans des positions et des relations différentes avec l'ensemble des acteurs du système éducatif et de formation,

Il convient par ailleurs de distinguer, dans une logique de construction progressive de l'identité professionnelle :

- L'établissement de passerelles pour une personne ayant acquis tout ou partie des unités composant l'une des certifications
- Les processus de formation qui permettront de recontextualiser les compétences acquises en vue d'un autre métier



Passerelles entre la certification de Coordinateur opérationnel et les autres certifications

Certaines certifications ouvrent la possibilité d'une certification partielle de la certification de Coordinateur. C'est le cas des certifications professionnelles de niveau 7 suivantes :

CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES ouvrant à validations partielles automatiques ↓	CERTIFICATION PROFESSIONNELLE COORDINATEUR OPÉRATIONNEL			
	BLOC1 Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire ou de formation	BLOC2 Pilotage de projets éducatifs	BLOC3 Conseil et assistance au dirigeant en gestion et représentation externe de l'établissement éducatif scolaire ou de formation	BLOC 4 Contribution aux décisions et actions stratégiques de l'établissement éducatif scolaire ou de formation
DIRIGEANT DES ORGANISATIONS EDUCATIVES SCOLAIRES ET/OU DE FORMATION				
Titre complet	X	X	X	X
BC 2 : Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation		X		
BC 3 : Piloter les ressources humaines	X			
BC 4 : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau ET BC 5 : Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation			X	X
FORMATEUR D'ENSEIGNANTS, DE FORMATEURS ET DE CADRES PEDAGOGIQUES				
Titre complet	X	X	X	
BC 5 : Conseil et accompagnement d'équipes et d'organisations dans la conception de projets, de plans de formation et dans la conduite du changement	X	X		
BC 4 : Inscription des actions de formation dans un cadre institutionnel et partenarial ET BC 5 : Conseil et accompagnement d'équipes et d'organisations dans la conception de projets, de plans de formation et dans la conduite du changement	X	X	X	



Formation des cadres de direction

Préparation à la certification de
« Coordinateur opérationnel dans des
établissements éducatifs scolaires et/ou de
formation »

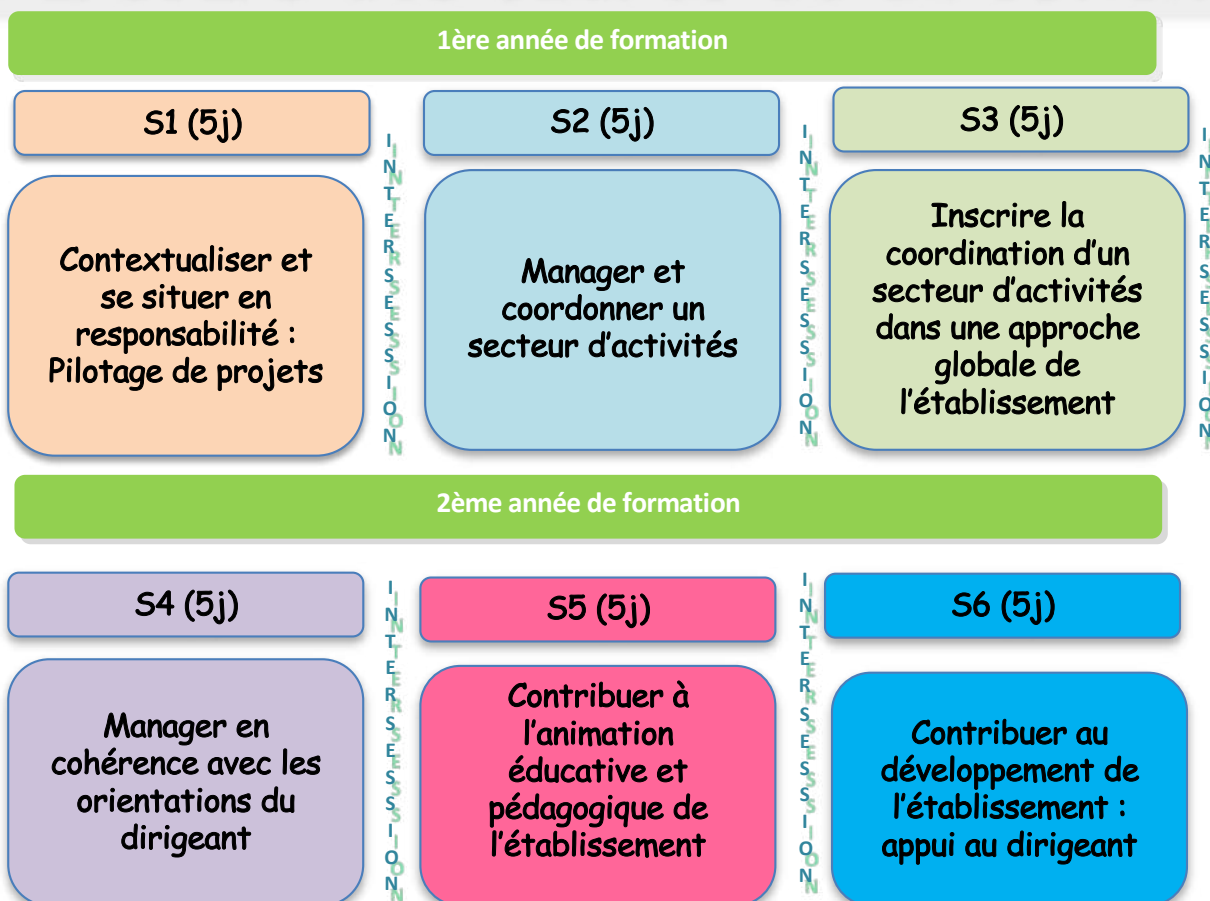
Public : Responsables intermédiaires en établissement scolaire,
adjoints de direction, responsables SEGPA

Prérequis pour suivre ce parcours :

- ⇒ Accord du chef d'établissement
- ⇒ Etre en situation d'appui au dirigeant pour valider les Blocs 3 et 4 de la certification
- ⇒ Diplôme de niveau 6



Parcours des cadres de direction



Au cours des 2 années, quatre blocs de compétences et un dossier professionnel font l'objet d'une validation

Année 1 : Mission d'expertise : Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire ou de formation et Pilotage de projets éducatifs

Année 2 : Mission d'appui : Conseil et assistance au dirigeant en gestion et représentation externe de l'établissement éducatif scolaire ou de formation et contribution aux décisions et actions stratégiques de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation

A l'issue du parcours : Ecrit professionnel sur la manière dont les compétences des quatre blocs (mission d'expertise et mission d'appui) sont intégrées dans la pratique professionnelle

Afin de pouvoir évaluer les compétences en situation réelle, deux situations peuvent se présenter en première année :

- Le candidat n'est pas encore en situation de responsabilité : la mise en situation en milieu professionnel se fera par l'intermédiaire de stages dans des structures choisies par le candidat en fonction de son projet et des compétences à construire.
- Le candidat exerce déjà une situation de responsabilité lui permettant d'exercer à la fois la mission d'expertise et la mission d'appui. L'exercice professionnel lui permettra de valider les compétences attendues par la certification.

La seconde année permettant de valider la mission d'appui nécessite l'exercice d'une responsabilité qui témoigne d'une réelle collaboration avec le chef d'établissement.



Organisation du parcours

Objectifs, contenus : année 1

MISSION D'EXPERTISE

S1 : Contextualiser et se situer en responsabilité : Pilotage de projets (Blocs 2 et 4)

- Exercer une responsabilité dans l'Enseignement catholique en lien avec des enjeux éducatifs et pédagogiques (Bloc 4)
- Constituer une équipe projet (Bloc 2)
- Concevoir et mettre en œuvre un projet (Bloc 2)

S2 : Manager et coordonner un secteur d'activités (Bloc 1)

- Accompagner les personnes et les équipes (Bloc 1)
- Réaliser un diagnostic d'un secteur d'activités pour élaborer un plan d'action au service de la coordination du secteur (Bloc 1)

S3 : Inscrire la coordination d'un secteur d'activités dans une approche globale de l'établissement (Bloc 1)

- Situer la coordination de son secteur d'activités au service des enjeux éducatifs et pédagogiques (Bloc 1)
- Identifier, au niveau de l'établissement scolaire, les repères essentiels de gestion administrative et financière (Bloc 1)
- Repérer les bases de la législation scolaire (Bloc 1)
- Développer des postures et des démarches d'accompagnement favorisant autonomie et responsabilité (Bloc 1)
- Développer des stratégies de communication et d'information auprès des équipes (Bloc 1)

Objectifs, contenus : année 2

MISSION D'APPUI

S4 : Manager en cohérence avec les orientations du dirigeant (Blocs 3 et 4)

- Se positionner en situation de pilotage partagé (Bloc 3 et 4)
- Contribuer au processus de décision à partir d'études étayées (Bloc 3)
- Développer des stratégies d'information et la communication (Bloc 4)

S5 : Contribuer à l'animation éducative et pédagogique de l'établissement (Blocs 3 et 4)

- Contribuer à la mise en œuvre des orientations du chef d'établissement (Bloc 4)
- Développer et faire vivre des partenariats (Bloc 3)
- Favoriser des démarches d'innovation (Bloc 4)
- Nourrir la réflexion de l'équipe de direction (Bloc 3)

S6 : Contribuer au développement de l'établissement : appui au dirigeant (Blocs 3 et 4)

- Analyser les pratiques professionnelles dans un contexte d'organisation apprenante (Bloc 4)
- Rendre compte de sa pratique professionnelle au regard du projet de l'Institution et des orientations du dirigeant (Bloc 3)

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



Informations pratiques

1^{ère} année de formation

Session S1
5 jours
18 au 22 octobre 2021

Session S2
5 jours
10 au 14 janvier 2022

Session S3
5 jours
30 mai au 3 juin 2022

2^{ème} année de formation

Session S4
5 jours
Novembre 2022

Session S5
5 jours
Janvier 2023

Session S6
5 jours
Mai 2023

Durée totale du parcours de formation : 30 jours soit 210 heures
Coût total de la formation : 6 300 €

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscriptions avril/mai de chaque année scolaire, suite à l'entretien avec le chef d'établissement
Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers

Responsable administrative du parcours :

Myriam Boutruche m-boutruche@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 60

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.



Formation des Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques DDFPT

Préparation à la certification de « Coordinateur
opérationnel dans des établissements éducatifs
scolaires et/ou de formation »

Public : La formation proposée s'adresse prioritairement aux
Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et
technologiques nouvellement nommés.

Prérequis pour suivre ce parcours :

↳ Accord du chef d'établissement

↳ Diplôme de niveau 6

↳ Exercer la fonction au moment de la formation



Parcours DDFPT

Cette formation initiale, construite en partenariat CTPN-ECM, est certifiante et permet de valider deux des blocs de compétences de la certification « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation », certification professionnelle enregistrée au RNCP par décision de France Compétences du 19 avril 2021.

Elle est construite sur une année pour une durée de 105 heures. Elle inclut les 60 heures de formation initiale telles que prévues au BO n° 37 du 13 octobre 2016. Elle comporte une partie de tronc commun avec l'ensemble des cadres de direction, dont les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques font partie.

Validation des Blocs de compétences

Au cours de la formation, deux blocs de compétences font l'objet d'une validation :

Mission d'expertise : Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire ou de formation, Bloc 1

Mission d'appui : Conseil et assistance au dirigeant en gestion et représentation externe de l'établissement éducatif scolaire ou de formation, Bloc 3

Après la formation, dans le cadre d'un parcours spécifique personnalisé sur un an, les DDFPT peuvent valider l'ensemble des blocs restants pour obtenir la certification « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation ».



Organisation du parcours

Objectifs, contenus

Regroupement 1 : Contextualiser et se situer dans sa responsabilité

Le DDFPT conscient des enjeux et de l'étendue de sa mission (Blocs 3,1)

- S'approprier le projet éducatif de l'Enseignement catholique (Bloc 3)
- Identifier les missions du DDFPT (Bloc 3 et 1)
- Poser le diagnostic du secteur d'expertise (Bloc 1)
- Contribuer à l'utilisation et l'optimisation des moyens au service du projet (Bloc 1)
- Situer les enjeux de sa mission d'appui au dirigeant (Bloc 3)

Regroupement 2 : Piloter et coordonner un secteur d'expertise

Le DDFPT pilote de son secteur d'activité (Blocs 1et 3)

- Se situer en relation aux autres et en responsabilité (Bloc 3)
- Interroger l'exercice de la responsabilité et contribuer au processus de décision(Bloc 3)
- Développer des partenariats (Bloc 3)
- Accompagner et favoriser l'autonomie des équipes (Bloc 1)
- Piloter et développer son secteur d'activités (Bloc 1)

Regroupement 3 : Contribuer à un processus d'amélioration continue

Le DDFPT garant de la qualité de son secteur d'expertise (Bloc 1)

- Contribuer à la gestion de son secteur d'expertise (Bloc 1)
- Veiller à mettre en place des processus qualité (Bloc 1)
- Mettre en place des délégations (Bloc 1)
- Piloter des dispositifs de formation (Bloc1)
- Mesurer l'impact du climat scolaire (Bloc 1)

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



Stage d'observation

Objectifs

- Observer et analyser le pilotage du DDFPT
- Observer et analyser le fonctionnement et la vie d'un secteur d'activité en lien avec le mode de pilotage et les choix stratégiques du responsable
- Observer et analyser la façon dont le DDFPT est en appui et conseil au Chef d'établissement
- Identifier certaines situations professionnelles en lien avec les apports et les ressources de la formation afin de construire des repères pour l'action future
- Identifier la manière dont le DDFPT se situe et situe son secteur d'activité en réseaux

Modalités administratives

La convention est à retirer auprès du CTPN
<https://www.ctpn.asso.fr>

après le démarrage de la formation.

Durée : 2 jours, 14 heures,
2 journées-perlées ou
groupées-

Lieu : choisi par le stagiaire
en dialogue avec son Chef
d'établissement

Période : sur l'année de
formation

Coût pédagogique 0€
Pas de prise en charge des
frais annexes.



La validation par la Commission Paritaire Nationale relative à la convention des DDFPT dans l'Enseignement catholique :

Délibération du 15 décembre 2020 : formation qualifiante des DDFPT

« les DDFPT sont certifiés sur 2 UC du titre Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation co-porté par le SGECE et le Collège employeur. La CPPNI a pris la délibération suivante s'imposant aux établissements et aux salariés :

« La certification des UC 2 et 5 équivaut à la validation par la CPN de la formation qualifiante prévue à l'article 19 de la Section 6 de la CC EPNL. En conséquence, les salariés concernés doivent bénéficier des éléments de rémunération prévus dans l'article 18-2 de la section 6 de la CC EPNL dans le mois qui suit la date de certification des deux UC ou des blocs de compétences qui pourraient venir les remplacer. »



Informations pratiques

Regroupement 1
Du lundi 18
au vendredi 22 octobre 2021

Regroupement 2
Du lundi 10
au vendredi 14 janvier 2022

Regroupement 3
Du lundi 30 mai
au vendredi 3 juin 2022

Stage Pratique
14 heures soit 2 journées-
perlées ou groupées- pour
s'ouvrir à un autre contexte et à
d'autres pratiques.

Durée totale du parcours de formation : 15 jours soit 105 heures
Coût total de la formation : 3 150 €

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Candidatures en juin de chaque année scolaire par le Chef d'établissement.
Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers pour un démarrage à la
rentrée scolaire suivant l'inscription (date regroupement 1)

Responsable administrative du parcours :

Myriam Boutruche m-boutruche@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 60

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable
administrative du parcours.



Formation initiale des Chargés de Mission dans les services d'animation de l'Enseignement catholique

Préparation à la certification de
« Coordinateur opérationnel dans des
établissements éducatifs scolaires
et/ou de formation »

Public : Chargés de mission en direction diocésaine, délégué de tutelle,
adjoint au directeur diocésain

Prérequis pour suivre ce parcours

- ⇒ exercer ou se préparer à exercer une responsabilité de chargé de mission dans les service d'animation de l'Enseignement catholique
- ⇒ être dans l'exercice d'une responsabilité la seconde année du parcours pour pouvoir valider
- ⇒ Diplôme de niveau 6



Parcours des chargés de mission en DDEC

Visées et principes du parcours de formation

La formation permet la construction des compétences répertoriées dans le référentiel d'activités et de compétences du « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation », et prend appui sur le texte adopté par la comité National de l'Enseignement catholique du 3 juillet 2009 « Les services d'animation dans l'Enseignement catholique - Principes organisateurs et statut des chargés de mission ».

Une formation professionnelle :

- La formation vise à accompagner un processus de prise de responsabilité et prépare à un métier second.
- La certification vise à évaluer les compétences du coordinateur opérationnel à :
 - Identifier et s'approprier les valeurs de l'organisation et le type de management du dirigeant afin d'inscrire son action dans le cadre de sa délégation, avec loyauté tout en conservant son identité professionnelle propre.
 - Agir en situation complexe en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique.
 - Faire preuve d'expertise et d'une visée prospective dans la coordination du secteur dont il a la charge et dans la conduite des projets.

La formation s'appuie :

- Sur les pratiques professionnelles développées (et/ou à développer) par les stagiaires
- Sur les différents champs d'expertise des stagiaires

Le parcours de formation est pensé à la lumière de la diversité des missions réalisées par les animateurs institutionnels, pour permettre au chargé de mission de situer sa fonction en appui et conseil au directeur diocésain et de développer les compétences nécessaires à son secteur d'activités et/ou d'expertise.



Parcours des chargés de mission

Année 1

Module M1 (5j)

Se situer dans son secteur d'activités

Module M2 (5j)

Piloter des projets

Module M3 (5j)

Coordonner son secteur d'activités

Année 2

Module M4 (5j)

Mettre en œuvre et accompagner les orientations diocésaines dans son secteur d'activités

Module M5 (5j)

Contribuer à l'élaboration des choix stratégiques de pilotage du diocèse

Module M6 (5j)

Promouvoir le projet et accompagner la diversité

Un stage (3j) dans une autre réalité diocésaine

Au cours des 2 années, quatre blocs de compétences et un dossier professionnel font l'objet d'une validation

Année 1 : Mission d'expertise - Coordination d'un secteur d'expertise et Pilotage de projets éducatifs

Année 2 : Mission d'appui à la direction générale de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation

A l'issue du parcours : Ecrit professionnel sur la manière dont les compétences des quatre blocs (mission d'expertise et mission d'appui) sont intégrées dans la pratique professionnelle



Organisation du parcours

Objectifs et contenus

Année 1

Module 1 - Se situer dans son secteur d'activités (Bloc 1)

- Prévoir les modalités d'accueil et d'accompagnement des personnes et des équipes
- Elaborer un diagnostic de son secteur d'activités
- Situer son action dans un contexte éducatif et pédagogique analysé

Module 2 - Piloter des projets (Bloc 2)

- Constituer et animer des équipes projets
- Mettre en œuvre et en accompagnant des projets
- Mettre en œuvre des plans d'actions

Module 3 - Coordonner son secteur d'activité (Bloc 1)

- Assurer une veille dans son champ d'expertise
- Mobiliser les équipes
- Assurer la gestion de son secteur d'activités en cohérence avec la gestion globale de l'organisation

Année 2

Module 4 - Mettre en œuvre et accompagner les orientations diocésaines dans son secteur d'activités (Blocs 3 et 4)

- Contribuer à la mise en œuvre des orientations diocésaines au sein du réseau des établissements (Bloc 3)
- Contribuer aux processus de décisions (Bloc 4)
- Développer des partenariats (Bloc 4)

Module 5 - Contribuer à l'élaboration des choix stratégiques de pilotage du diocèse (Blocs 3 et 4)

- Elaborer des stratégies de communication (Bloc 3)
- Participer à l'élaboration et la conduite de choix stratégiques pour le développement d'une culture commune (Bloc 4)
- Favoriser les démarches d'innovation (Bloc 4)

Module 6 - Promouvoir le projet de l'organisation et accompagner la diversité (Dossier professionnel)

- Agir à sa place d'interface de manière loyale
- Favoriser la cohérence des actions et la cohérence des équipes
- Analyser et rendre compte de sa pratique professionnelle

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



Informations pratiques

Calendrier 2021-2023

Module M1

5 jours
15 au 19 novembre 2021

Module M2

5 jours
7 au 11 mars 2022

Module M3

5 jours
13 au 17 juin 2022

Module M4

5 jours en novembre -
décembre 2022

Module M5

5 jours en mars 2023

Module M6

5 jours en juin 2023

Stage dans une autre direction diocésaine - 3 jours en année 2

Durée totale du parcours de formation : 30 jours soit 210 heures

Coût total de la formation : 7 350 € pour les 2 années

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : CPF — Akto — Fonds propres

Le projet d'inscription étant validé par le directeur diocésain auprès de l'ECM

Conditions d'envoi en formation :

- Etre en poste ou être identifié par le Directeur Diocésain comme étant fortement susceptible d'occuper un poste à court terme cf. texte voté au CNEC le 3 juillet 09 dans la partie 3.2 "Formation" : "Le chargé de mission doit bénéficier d'une formation initiale... Cette formation initiale peut associer la formation préalable avant la prise de fonction et la formation en alternance."
- Ce parcours est ouvert à tous les nouveaux collaborateurs et également aux plus anciens en lien avec les évolutions qui touchent à leur fonction.

Responsable administrative du parcours :

Myriam Boutruche m-boutruche@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 60

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.



Formation continue des responsables Education inclusive



Formation continue des Responsables Education inclusive

3 journées organisées nationalement

Public : personnes ayant en charge le suivi des établissements dans le cadre de la mise en place de l'éducation inclusive

Prérequis pour suivre ce parcours de formation :

↳ Etre référent Education inclusive pour une direction diocésaine

Cette formation est organisée dans un partenariat Ecole des Cadres Missionnés, Département éducation du SGEC et Formiris fédéral.



Organisation de la formation

Public concerné

Responsables diocésains de l'accompagnement des établissements dans la mise en œuvre d'une éducation inclusive (adaptation et scolarisation des élèves en situation de handicap, prise en compte des besoins éducatifs particuliers)

Objectifs

- Actualiser ses pratiques au regard des évolutions scientifiques, des textes règlementaires et des réformes
- Situer son action dans le cadre des orientations de l'Enseignement catholique et des projets diocésains
- Faire culture commune : mutualiser les pratiques et co-construire des démarches et des outils
- Développer des compétences d'animation et de pilotage
- Inventer des modes d'accompagnement des équipes de terrain à partir de l'analyse de situations professionnelles
- Animer, organiser et gérer un réseau d'enseignants spécialisés et ressource

Contenus

- Actualité éducative et pédagogique, textes réglementaires
- Apports scientifiques
- Analyses de situations professionnelles.
- Outils d'animation et d'accompagnement des équipes au cœur du projet diocésain

Modalités pédagogiques

- Apports, éclairages institutionnels et professionnels
- Travaux de groupe
- Ateliers de travail collaboratif
- Production d'outils

Informations pratiques

Lieu : ECM
2 rue Chaintron
92120 Montrouge

Durée de la formation : 3 jours, soit 18 heures

Dates :
Du 29 Novembre au
1er décembre 2021

Coût : 630 €

Prises en charge possibles : Formiris
- Akto - Fonds propres

Dossiers d'inscription envoyés en octobre

Responsable administrative : Claire Veret c-veret@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 06 52 73 64 65

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative



Formation Continue des Responsables SEGPA



Organisation de la formation

Public concerné

Responsables SEGPA en poste

Visées

- Garantir l'actualisation des pratiques professionnelles
- S'inscrire en réseau et faire vivre le collectif

Objectifs

- Contribuer au développement de l'identité professionnelle
- Acquérir et mettre en pratique des outils d'analyse de l'actualité, des textes réglementaires et des réformes du système éducatif.
- Se situer dans le projet de l'Enseignement catholique
- Développer des compétences d'animation et de pilotage adaptées aux enjeux actuels

Contenus

- Actualité éducative et pédagogique, textes réglementaires
- Analyses de situations professionnelles.
- Outils d'animation et d'accompagnement des équipes

Modalités pédagogiques

- Apports, éclairages institutionnels et professionnels
- Travaux de groupe
- Ateliers de travail collaboratif
- Production d'outils

Responsable administrative : Claire Veret c-veret@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 06 52 73 64 65

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative

Informations pratiques

Lieu :

Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

Durée de la formation :
3 jours, soit 18 heures

Dates :

Du 07 au 09 mars 2022

Coût : 540€

Prises en charge
possibles : Formiris -
Akto - Fonds propres

Dossiers d'inscription
envoyés en octobre



Formation à l'accompagnement en situation professionnelle





Organisation de la formation

Public concerné

Tout responsable, agissant en établissement scolaire, en Institut de formation, en direction diocésaine, ayant en charge une mission d'accompagnement de personnes ou d'équipes.

Visées

- Accompagner une personne, c'est lui permettre de se décentrer d'elle-même, de trouver en elle la sûreté nécessaire pour prendre la responsabilité des décisions.
- L'accompagnement professionnel vise à développer le potentiel personnel et professionnel de celui qui est accompagné.
- Pour l'accompagnateur, il ne s'agit ni de faire à la place, ni de conseiller, mais de favoriser le développement personnel et de permettre à la personne d'être répondante de la situation qui lui est impartie dans le cadre de sa responsabilité.

Objectifs

- Intégrer une éthique et une déontologie de l'accompagnement
- Acquérir les compétences à l'accompagnement dans le champ professionnel
- Apprendre à mener un entretien d'accompagnement
- Apprendre à gérer un groupe d'accompagnement dans le champ de l'analyse des pratiques
- Comprendre le psychisme humain et les implications dans la vie professionnelle.
- Développer des compétences dans le champ spécifique de l'accompagnement par l'écrit

Contenus

- Ethique et anthropologie de l'accompagnement
- Démarches et pratiques professionnelles de l'accompagnement
- Connaissance de soi et des autres

Modalités pédagogiques

- Analyse des pratiques
- Etudes de cas
- Production collective d'outils et de démarches

Informations pratiques

Lieu :

Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTROUGE

Durée de la formation :
7 jours, soit 49 heures

Dates :

11 et 12 octobre 2021
10, 11 et 12 janvier 2022
16 et 17 mai 2022

Coût : 980 €

Prises en charge
possibles : Formiris -
Akto - Fonds propres

Dossiers d'inscription
envoyés en septembre

Responsable administrative : Claire Veret
c-veret@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 06 52 73 64 65

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :
contacter la responsable administrative



Informations Générales



L'ECM : Nombre de stagiaires accueillis dans nos parcours

	DISPOSITIFS	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Formation certifiante	Parcours Préalable	85	88	77	92	73	62	67	63	63	65
	Parcours Post Nomination	49	41	57	56	52	45	60	58	41	43
	Parcours nouveaux CE nommés sans formation préalable	47	43	43	51	42	61	49	50	36	54
Formation certifiante	Cadres de Direction			47	43	41	29	30	30	31	30
	Cadres de Direction CD B					14					
	Chargés de mission	24		17		18	18	13	14	18	
Parcours certifiant Territoires d'Outre mer	Polynésie						24	22	31	31	31
	Nouvelle Calédonie CE								18		16
	Nouvelle Calédonie Chargés de mission								21	18	18
	Antilles-Guyane								32		
Autres Dispositifs en formation continue	DDFPT (chefs de travaux) - Année 1	22	19	22	14	22	25	25	25	25	25
	DDFPT (chefs de travaux) - Année 2	20	20	5	17	8	25	22	17		7
	Parcours de Détermination	94	97	97	97	75	89	102	123	146	133
	Chargés de mission Formation Continue	20	6				10				
	Directeurs diocésains		12	7	11	8	5	10	8	9	
	Responsables Education inclusive	54	53	53	58	59	63	65	57	52	64
	Responsables SEGPA - Formation Continue	41		30	32	36	30	23	16	23	20
	Accompagnement - Année 1	8	17	9	10	12	12			15	16
	Accompagnement - Année 2	10	9	14	9			12			
	Analyse des pratiques professionnelles - Cadres EC						9				
	CE Multi-sites								20	10	10
Dispositifs suite à appel d'offres	BOPEC Antilles - Guyane			17		22			22		
	BOPEC Normandie				14						
	BOPEC PACA - Méditerranée					26	28	28	28	22	16
	BOPEC PCA - Champagne Ardennes				30						
	BOPEC Auvergne Rhône Alpes			56	34	37	35	34	36	37	35
	BOPEC Centre - Poitou - Charentes	22	23								
	TOTAL	496	428	551	568	545	570	562	669	577	583



Nos partenaires

L'ECM travaille de façon privilégiée avec les organismes et associations de l'Enseignement catholique qu'elle associe à la formation :

- Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SGEC)
- Directions diocésaines de l'Enseignement catholique
- Union des réseaux congréganistes de l'Enseignement catholique (URCEC)
- Les 5 instituts catholiques
- Fédération nationale des organismes de gestion de l'Enseignement catholique (FNOGEC)
- Conseil national de l'Enseignement agricole privé (CNEAP)
- Organisations professionnelles de chefs d'établissement : SNCEEL, SYNADIC, SYNADEC, UNETP, UNEAP
- Organisations salariales : FEP-CFDT, SNEC-CFTC, SPELC.
- Instituts supérieurs de formation de l'Enseignement catholique (ISFEC)
- Institut de formation de l'Enseignement agricole privé (IFEAP)
- Réseau national de l'enseignement supérieur privé (RENASUP)
- Association des parents de l'enseignement libre (APEL)
- Fédération sportive au service de l'Enseignement catholique (UGSEL)
- Association nationale des chargés de mission (ANCM)
- Association des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (CTPN)
- Association nationale des responsables Segpa de l'Enseignement catholique (ARSEC)
- Association nationale des psychologues de l'Enseignement catholique (ANPEC)
- Alliance des directeurs et directrices de l'enseignement chrétien (ADDEC)

Elle collabore également avec des organismes privés ayant une expertise dans les domaines du pilotage, du management, de la gouvernance d'organisations à visée éducative :

- Cabinets de consultants et de coaching
- Organismes de formation
- Associations et entreprises

Partenaires financeurs :

- Formiris
- OPCO Akto
- Établissements scolaires



CONTACTS

Nathalie TRETIAKOW, Directrice
n-tretiakow@enseignement-catholique.fr

Denis HERBERT, Responsable de formation
d-herbert@enseignement-catholique.fr

Dominique CAMPANA, Responsable de formation
d-campana@enseignement-catholique.fr

Martine DELVAL, Responsable de formation
m-delval@enseignement-catholique.fr

Myriam BOUTRUCHE, Assistante
m-boutruche@enseignement-catholique.fr

Anne RODRIGUEZ, Assistante
a-rodriguez@enseignement-catholique.fr

Claire VERET, Assistante
c-veret@enseignement-catholique.fr

Accessibilité des locaux

Pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap, contacter le référent handicap : Denis Herbert



Espace Montalembert - 2, rue Chaintron - 92120 MONTROUGE
Tél : 01.55.48.04.60
www.ecoledescadresmissionnees.fr